



gironde numérique

Le numérique au service des Girondins

COMITÉ SYNDICAL

RÉUNION DU 20 MARS 2018

Date de la convocation : 02 mars 2018

Sous la présidence de Monsieur Pierre DUCOUT

Présents :

Monsieur Pierre DUCOUT (Titulaire), Madame Danielle MOLIA (Payeur Départemental), Madame Pascale MOLBERT (Titulaire), Monsieur Patrice PAULETTO (Titulaire), Monsieur Jean Yves ROSAZZA (Titulaire), Monsieur Mathieu TRUFFART (Titulaire), Monsieur Alain LAFONTANA (Titulaire), Monsieur Bernard PAGES (Suppléant), Monsieur Bernard LAURET (Titulaire), Monsieur Gilles COUTREAU (Titulaire), Monsieur Segundo CIMBRON (Titulaire), Monsieur Romain PAGNAC (Suppléant), Monsieur Jean Louis SAUMON (Titulaire), Madame Carole DELADERRIERE (Titulaire), Monsieur Vincent DEDIEU (Suppléant), Monsieur Claude PULCRANO (Suppléant), Monsieur Matthieu ROUYEYRE (Titulaire), Madame Carole VEILLARD (Titulaire).

DÉLIBÉRATION N°180320_004

CRÉATION DE DEUX POSTES PERMANENTS POUR LES SERVICES NUMÉRIQUES

DÉLIBÉRATION N°180320_004 CRÉATION DE DEUX POSTES PERMANENTS POUR LES SERVICES NUMÉRIQUES

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment son article 34,

Vu le Débat d'Orientation Budgétaire en date du 25 janvier 2018,

Considérant que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Il appartient donc au Comité Syndical de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services,

Considérant les besoins croissants :

- En raison des obligations imposées par l'État : une montée en puissance importante des services actuellement déployés auprès des membres et de leur accompagnement au quotidien (impact loi NOTRe du 1^{er} janvier 2017 notamment),
- Des nouveaux services à conforter ou à déployer :
 - Obligation légale à compter de mai 2018 : Modification du rôle du Correspondant Informatique et Libertés (CIL) avec mise en œuvre du Règlement Général de Protection des Données (RGPD) (cette nouvelle mission requiert une double compétence juridique et technique), avec proposition de mutualisation par Gironde Numérique de cette obligation
 - Evolution de l'e-administration dans un proche avenir dans le domaine des Télécoms et des smart-city avec une opportunité à saisir pour les collectivités territoriales.

Dans ce contexte, il apparaît nécessaire d'augmenter les ressources humaines par le recrutement de deux nouveaux agents afin de maintenir la qualité de service existante et de faire face au déploiement des nouveaux services et aux nouvelles obligations.

Ces emplois pourront être pourvus par des fonctionnaires de la filière technique de catégorie B dans le cadre d'emploi des techniciens. Les connaissances attendues sont indiquées en annexe dans la fiche de poste.

En cas de recrutement infructueux de fonctionnaires, les fonctions peuvent être exercées par des contractuels relevant de la catégorie B dans les conditions fixées à la loi n°84-53 du 26 janvier 1984.

Le financement de ce poste sera assuré par les adhésions des membres.

DÉLIBÉRATION N°180320_004 **CRÉATION DE DEUX POSTES PERMANENTS POUR LES SERVICES NUMÉRIQUES**

Dans ces conditions, je vous propose, Mesdames, Messieurs :

- De bien vouloir approuver la création de deux postes permanents tels que décrits ci-dessus à compter du 1^{er} mai 2018,
- De bien vouloir m'autoriser, dans les conditions prévues par le statut de la fonction publique territoriale, à recruter un agent titulaire ou non titulaire sur un temps complet.

Adopté à l'unanimité,
Fait et délibéré au siège du Syndicat Mixte Gironde Numérique,

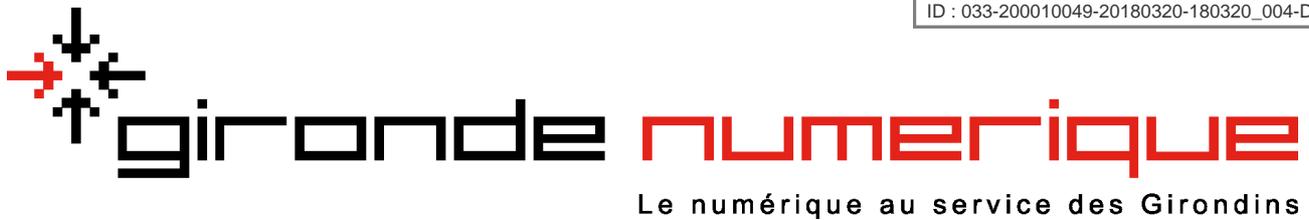
Le 20 mars 2018

Pour expédition conforme,

Le Président de Gironde Numérique

Pierre DUCOUT

Annexe : Fiches de postes



CONTEXTE :

Le Syndicat mixte Gironde Numérique créé le 1^{er} août 2007 regroupe les 27 Communautés de communes et d'agglomération girondines ainsi que le Département de la Gironde. Il est en charge du déploiement du futur réseau haut et très haut débit de la Gironde hors Bordeaux Métropole et à l'usage des opérateurs de télécommunications. Depuis novembre 2010, le syndicat développe un projet de mutualisation de services numériques à destination de ses adhérents. Notre action vise à accompagner les collectivités dans le déploiement de services à travers une plateforme de services que le syndicat administre.

GRADE RECHERCHÉ : Technicien

DESCRIPTIF DE L'EMPLOI :

Passionné des nouvelles technologies, curieux et autonome, vous aurez à déployer des services dans toutes les collectivités de Gironde et les accompagner au développement de l'e-administration.

MISSIONS :

Vous participerez à l'administration des services numériques pour les territoires girondins. Vous serez aussi amené à former les utilisateurs à l'usage des services mis à leur disposition et à assurer l'assistance aux utilisateurs.

Animation territoriale

- ✓ Diagnostic fonctionnel des collectivités
- ✓ Déploiement sur les territoires des services numériques
- ✓ Formation utilisateurs
- ✓ Réunion d'information thématique

Administration fonctionnel

- ✓ Paramétrage fonctionnel des services
- ✓ Prise en compte des évolutions demandées par nos adhérents.

Autres

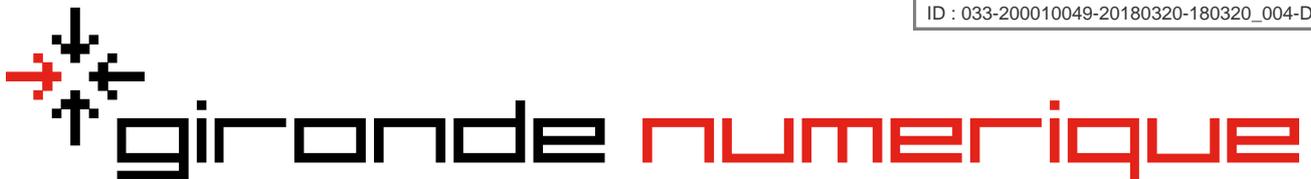
- ✓ Assistance technique aux adhérents : résoudre les incidents, les pannes liées aux matériels, équipements et services proposés dans le cadre du projet de mutualisation de services numériques
- ✓ Participation à des groupes projets dans la perspective d'intégrer des nouveaux services

COMPÉTENCES :

- ◆ Logiciel libre
- ◆ Environnement Adullact
- ◆ Plateforme de dématérialisation de l'Etat
- ◆ Connaissance des collectivités locales

PROFIL DEMANDÉ :

- Polyvalent,
- A l'aise à l'oral,
- Curieux et autonome,
- Capacité à suivre les évolutions des TIC,
- Permis B obligatoire



Le numérique au service des Girondins

CONTEXTE :

Le Syndicat mixte Gironde Numérique créé le 1^{er} août 2007 regroupe les 27 Communautés de communes et d'agglomération girondines ainsi que le Département de la Gironde. Il est en charge du déploiement du futur réseau haut et très haut débit de la Gironde hors Bordeaux Métropole et à l'usage des opérateurs de télécommunications. Depuis novembre 2010, le syndicat développe un projet de mutualisation de services numériques à destination de ses adhérents. Notre action vise à accompagner les collectivités dans le déploiement de services à travers une plate-forme de services que le syndicat administre.

GRADE RECHERCHÉ : Technicien territorial de catégorie B

DESCRIPTIF DE L'EMPLOI :

Technicien informatique

MISSIONS :

Développement et maintenance de la plateforme mutualisée des services numériques mutualisés

- ✓ Maintenance des services web proposés aux collectivités
- ✓ Développement web sur les briques Libriciel Scop (Aduclact)
- ✓ Veille technologique et fonctionnelle sur son périmètre
- ✓ Assistance technique aux adhérents : résoudre les incidents, les pannes liées aux services.

COMPÉTENCES :

- ◆ connaissances OS windows, linux,
- ◆ compétences en développement web technologie LAMP.
- ◆ compétences en scripting shell, python.
- ◆ Bonne connaissance des environnements open-source.

PROFIL DEMANDÉ :

- Polyvalent,
- Curieux et Autonome,
- Capacité à suivre les évolutions des TIC.

LOCALISATION

Bordeaux